

Monsieur le Bourgmestre Willy Demeyer,

Monsieur l'échevin du patrimoine Michel Firket,

Madame l'échevin du développement économique et territorial Maggy Yerna,

Monsieur l'échevin de la culture et de l'urbanisme Jean-Pierre Hupkens,

Nous nous adressons à vous en tant que citoyens liégeois, riverains, commerçants ou usagers du quartier d'Outremeuse préoccupés par l'évolution future de la friche de l'ancien hôpital de Bavière et réuni au sein d'une plateforme associative répondant au nom de baviere.be. Notre structure réunit à ce jour des représentants de Île Citoyenne, de l'An Vert, de urbAgora ASBL, de Patrimoine Outremeuse, de l'auberge de jeunesse Georges Simenon et du comité de quartier d'Amercoeur. Ajoutons pour être complet que d'autres intervenants locaux comme l'association des commerçants d'Outremeuse ou des professeurs de la faculté d'architecture portent également un vif intérêt pour notre démarche et envisagent de nous rejoindre lors de leur prochain bureau décisionnel.

Suite à la réunion d'information publique qui a été organisée par la Ville le 14 avril 2016, nombre d'entre nous ont manifesté leurs intérêts, remarques et questions quant au projet de réaménagement de la friche de Bavière. L'étude d'incidence liée n'ayant, à ce jour, pas encore été rendue publique, nous ne pouvons toujours pas savoir si ces questions trouvent réponse dans l'évolution du projet. Après près d'un an d'attente, il nous semble donc qu'il est temps de questionner publiquement les évolutions que le projet a, sans aucun doute, vu émerger au cours de ces derniers mois, et de quelle façon celles-ci répondent à nos craintes et interrogations.

Dès lors, nous nous permettons, par la présente, de vous adresser les quelques questions suivantes.

— La planche 13 de la présentation présente un « continuum d'espaces publics », représentés par des sphères reliées par des flèches. Quelle est la concrétisation de ces sphères vertes, et des flèches qui les relient ?

On peut ainsi voir dans l'image 3D de la planche 17 un partage de surfaces vertes (doit-on comprendre végétalisées?) qui ne correspond ni à ces sphères, ni aux autres représentations, notamment des planches 30 ou 32. La nécessité d'accès pompier en intérieur d'îlot, comme la situation des parkings en sous-sol pose également la question de la faisabilité, et la de qualité possible de ces espaces verts. Quelles garanties sont donc posées quant à l'existence d'espaces publics végétaux de qualité, et en particuliers d'un parc d'une dimension significative au sein du projet ? Quelles surfaces ceux-ci recouvriraient-ils réellement, et quelles garanties d'accès sont-elles assurées ? Quelles activités pourraient-elles y prendre place ? (Barbecues, jeux d'enfants, ...)

— De quelle façon les fonctions insérées dans le projet interagissent-elles entre elles, et avec l'espace extérieur, pour former un tout cohérent, continu et vivant ? Comment ces interactions pourront-elles garantir des espaces de qualité, peuplés et sûrs, de jour comme de nuit ? Quels accès et/ou vues sont-ils assurés pour créer ces conditions nécessaires ?

— La planche 15, tout comme l'étude parking planche 25 à 27 annoncent la création de parking semi sous-terrain à deux rampes d'accès, sur la rue des Bonnes-villes et le quai de la Dérivation. Au vu des plans, nous craignons que le dépassement hors-sol crée un véritable mur pour une part de la longueur de ces deux voies. Dans quelle mesure ces craintes sont-elles fondées ? Quelles mesures sont-elles prises pour parer à l'impact qu'une telle plinthe de hauteur sur-humaine aurait sur les relations entre le quartier et ce projet ?

— Le 16 avril 2016, l'ensemble des documents et du discours ont été présentés comme un projet urbanistique, et non encore architectural. Pourtant, le projet de pôle culturel provincial, semblait, lui, représenté tout du long de la présentation de façon constante, avec un caractère plus précis que le reste du masterplan. Les exigences temporelles fixées par le repos sur les fonds FEDER amènent également à suggérer que le projet se doit d'en être arrivé aujourd'hui à un niveau de détail relativement avancé. Quel est le niveau exact d'avancement de ce projet et dans quelle mesure la

fixation de certains de ses enjeux précis permettent encore de laisser l'ensemble du master plan suivre une évolution avec un degré de liberté suffisant vis-à-vis des échéances des différentes procédures ? Quand pourrons-nous prendre connaissance du détail du projet du pôle culturel ? Quelles interactions, en terme d'accès, de vue et d'activités, ce bâtiment entretiendra-t-il avec les espaces bâtis et non-bâtis qui l'entourent ?

— Quelles garanties les autorités publiques ont-elles reçu de la part du promoteur quant à la qualité architecturale et de réalisation des ouvrages, un à un, et dans leur cohérence d'ensemble ? D'autre part, un nombre considérable de ceux-ci étant dédiés à des fonctions publiques et donc voués, à terme, à être rachetés par les services compétents, dans quelle mesure leur pérennité et un entretien suffisant jusqu'au rachat est-il garanti ?

Ces questions centrales, parmi d'autres, et les réponses auxquelles nous auront eu accès d'ici là, seront discutées en assemblée lors de la réunion publique que nous organiserons ce 28 avril à l'auberge de jeunesse Simenon, à 18h. Vous y êtes les bienvenus et conviés au même titre que l'ensemble des acteurs sociaux et culturels du quartier, ainsi que les habitants, de façon à susciter une discussion constructive et forte de ses participants.

Vous le voyez, mesdames et messieurs les échevins, nous nous sentons concernés par l'avenir de notre quartier, et de notre ville, et sommes soucieux de la qualité qu'un tel projet pourra lui apporter. Vos réponses, nous l'espérons, pourront apporter un éclairage nouveau sur la vision que nous avons du projet. En outre, elles pourront contribuer à l'enrichissement de la réflexion que nous souhaitons convoquer autour du futur de Bavière lequel est, pour ce que l'on en sait à l'heure actuelle, au point mort.

En l'attente de vous lire, nous nous prions, Monsieur, Madame l'échevin, de recevoir nos salutations distinguées.

Pour Île Citoyenne,  
*Olivier De Wispelaere*

Pour l'An Vert,  
*Jo Mauceli*

Pour Urbagora ASBL,  
*Caroline Minon*

Pour Patrimoine Outremer,  
*Erwin Woos*

Pour l'Auberge de Jeunesse Georges Simenon,  
*Laurent Maréchal*

Pour le Comité de quartier d'Amercoeur,  
*Marianne Wesmael*